

Version latine n°5 (DST) : plaisir d'offrir

Proposition de corrigé

De même que, même s'il peut parcourir une distance à pied, il préférera néanmoins se faire transporter, de même si, de pauvre qu'il est, il peut devenir riche, il le souhaitera. Ainsi donc, il possèdera des biens, mais en les considérant comme choses inconsistantes et destinées à bientôt se volatiliser, et il ne les laissera pas devenir un fardeau, ni pour lui-même ni pour qui que ce soit d'autre. Il donnera... — pourquoi avez-vous dressé l'oreille ? Pourquoi ouvrez-vous grand votre poche ? Il donnera soit aux gens de bien, soit à ceux qu'il pourra rendre tels, il donnera en sélectionnant avec le plus grand discernement ceux qui en sont le plus dignes, en homme qui garde à l'esprit que l'on doit pouvoir rendre compte aussi bien de ses dépenses que de ses recettes ; il donnera pour un motif honnête et louable, car un cadeau à mauvais escient compte parmi les gaspillages criminels. Il aura la poche ouverte, mais non percée : il en sortira beaucoup, mais il ne s'en échappera rien.

On se trompe, si l'on croit que donner est chose facile : au contraire, cela est d'une difficulté extrême, pour peu qu'on distribue avec discernement plutôt que d'éparpiller au hasard et sur un coup de tête. J'oblige celui-ci, je rends son bienfait à celui-là ; je vole au secours de l'un, je prends pitié de l'autre ; et cet autre, qui mérite de ne pas être abaissé ou accaparé par la pauvreté, je lui en donne les moyens ; à certains, je ne donnerai pas, bien qu'ils soient dans le besoin, parce que même si je leur donne, ils y seront toujours ; à certains, j'offrirai, à d'autres même j'imposerai mes cadeaux. Je ne peux pas me montrer négligent lorsque je fais cela : jamais je n'oblige davantage que lorsque je donne.

« Quoi donc ! te récries-tu, toi, tu donnes pour faire du profit ? » Non, plutôt pour ne pas perdre : que mon don soit mis en un lieu tel d'où je ne doive pas le réclamer, mais d'où il puisse m'être rendu. Le bienfait doit être placé comme un trésor profondément enfoui que l'on ne déterrerait qu'en cas de nécessité. Eh quoi ? La maison même d'un homme riche offre tant d'occasions d'accorder des bienfaits ! Qui, en effet, appelle à la libéralité à l'égard des seuls citoyens ? La nature me prescrit d'aider les autres hommes, et qu'importe qu'ils soient esclaves ou citoyens, libres de naissance ou affranchis, que leur liberté soit ratifiée par le droit ou soit de celles qu'on accorde dans une relation d'amitié ? Partout où il y a un être humain, il y a une place pour un bienfait. C'est ainsi que l'on peut, sans même sortir de chez soi, prodiguer son argent et mettre en œuvre sa libéralité, dont le nom signifie non pas qu'elle est destinée aux hommes libres, mais qu'elle procède d'une âme libre. Cette qualité, chez le sage, ne se heurte jamais à des personnes viles et indignes, et jamais non plus n'est si lasse d'errer que, chaque fois qu'elle rencontre quelqu'un qui la mérite, elle ne coule comme d'un vase plein.

Sénèque, *La Vie heureuse*, XXIII-XXIV